



CONDITIONS DE L'ACTION

« Achetez une cuisinière avec taque à induction et recevez un cadeau au choix »

Description de l'action

À l'achat d'une cuisinière SMEG avec taque à induction, vous recevez un cashback de 250 € OU un set de poêles et casserole SMEG d'une valeur de 469 €.

Conditions de participation

- Cette action est organisée par Smeg Belgium – Schoonmansveld 12 – 2870 Puurs-Sint-Amands – BE 0437.759.812
- En participant à cette action, vous déclarez accepter les présentes conditions.
- Cette action n'est pas cumulable avec d'autres actions, réductions ou offres, sauf mention contraire.
- L'action est exclusivement valable pour les appareils achetés sur smeg.be ou dans l'un des points de vente participants en Belgique et s'applique uniquement aux achats effectués par des particuliers. Vous trouverez ici la liste complète [des points de vente participants](#).
- Toute demande incomplète, ne répondant pas aux conditions ou introduite hors délai sera rejetée. Vous en serez informé et disposerez de 10 jours ouvrables pour compléter votre demande avant son rejet définitif.

Période de l'action

- L'action se déroule du 1er octobre au 31 décembre 2026 inclus.
- La date de la facture d'achat de l'appareil fait foi.
- Les demandes peuvent être introduites jusqu'au 15 janvier 2027 inclus.
- Les achats et demandes effectués en dehors de cette période ne sont pas admissibles à l'action.

Modèles participants

- L'action est valable à l'achat d'une cuisinière SMEG neuve avec taque à induction. Vous trouverez [ici](#) la liste complète des appareils participants.
- Les appareils suivants sont exclus de l'action : les modèles d'exposition, les produits de second choix et les appareils achetés au Smeg Outlet (en ligne et en magasin).

Cadeau au choix

S M E G

- Vous pouvez choisir l'un des cadeaux suivants (ci-après le « cadeau ») :
 - **Set de poêles et casserole Smeg** d'une valeur de vente indicative de 469 € TVAC.

L'ensemble de 3 pièces, dans une couleur au choix, comprend les produits suivants : 1 casserole avec couvercle de 24 cm de diamètre (CSF2412), 1 poêle de 24 cm de diamètre (FPF2402) et 1 poêle de 28 cm de diamètre (FPF2802). L'ensemble est envoyé par Smeg à l'adresse que vous avez indiquée. Si la couleur choisie n'est pas disponible, Smeg vous propose une autre couleur ou, si vous ne l'acceptez pas, le versement du cashback correspondant.
 - **Cashback** : compensation financière de 250 € TVAC, versée par virement bancaire sur le compte IBAN belge que vous avez indiqué.
- Le choix du cadeau est irrévocable dès que la demande est approuvée.
- Le cadeau est envoyé ou versé directement par Smeg, et non par le revendeur.
- L'action est limitée à 1 cadeau par ménage (même nom, même adresse postale), quel que soit le nombre de cuisinières achetées pendant la période de l'action. Smeg se réserve le droit de vérifier le respect de cette limite et de refuser toute demande qui y contrevient, y compris lorsque différentes identités ou adresses de livraison appartenant au même ménage sont utilisées.
- Si vous retournez le produit acheté, vous devez également restituer le cadeau (produit ou cashback), en le renvoyant ou en remboursant le montant reçu.

Comment participer ?

Pour bénéficier de cet avantage, suivez les étapes ci-dessous :

1. Achetez une cuisinière neuve avec taque à induction pendant la période de l'action sur smeg.be ou auprès d'un revendeur participant en Belgique.
2. Enregistrez votre achat via le formulaire de l'action avant le 15 janvier 2027 et choisissez votre cadeau : set de poêles et casserole ou cashback.
3. Joignez votre preuve d'achat (facture ou ticket de caisse mentionnant le point de vente, le modèle de cuisinière, la date et le prix). Si vous choisissez le cashback, indiquez également votre numéro de compte IBAN belge.
4. Smeg vérifie dans un délai de 15 jours ouvrables si votre demande répond aux conditions et expédie le set de poêles et casserole ou verse le cashback dans un délai de 30 jours ouvrables suivant l'approbation de la demande.

Autres dispositions

- Smeg se réserve le droit de modifier les conditions de l'action en cours ou de mettre fin à l'action de manière anticipée, sans préavis, si les circonstances l'exigent.
- Cette action est uniquement valable dans les points de vente participants. Un point de vente n'est

S M E G

pas tenu de soutenir cette action. Si vous souhaitez en bénéficier, il est conseillé de vous renseigner au préalable pour savoir si votre revendeur y participe.

- En cas d'abus, de fraude ou de non-respect des présentes conditions, Smeg se réserve le droit de refuser la participation à l'action.
- Smeg Belgium NV traite votre nom, votre adresse et vos coordonnées bancaires exclusivement aux fins de la gestion de l'action, conformément au RGPD et à la législation belge. Les données sont conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'action et les obligations légales de conservation, puis supprimées. Pour exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement ou d'opposition, vous pouvez contacter info@smeg.be. Vous trouverez [la politique de confidentialité](#) complète sur smeg.be.
- Smeg n'est pas responsable des dommages résultant de la participation à l'action, notamment en cas de retard, de perte, de problèmes de communication ou de force majeure empêchant l'exécution de l'action, la livraison du cadeau ou le versement de son montant.
- Les réclamations peuvent être adressées à info@smeg.be. À défaut de solution amiable, le consommateur peut s'adresser gratuitement au Service de Médiation pour le Consommateur via <https://consumentenombudsdienst.be/>.
- Le droit belge, en particulier le Livre VI du Code de droit économique, est applicable. Les litiges relèvent exclusivement de la compétence des tribunaux belges.
- Pour toute question ou information complémentaire concernant cette action, vous pouvez envoyer un e-mail à info@smeg.be.